

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

AMENDEMENT

N ° II-CF1177

présenté par

M. Jacobelli, M. Giletti, M. Boccaletti, Mme Colombier, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet,
M. Jenft, Mme Lechon, M. Limongi, Mme Martinez, M. Monnier, Mme Rimbert, M. Sabatou,
M. Emmanuel Taché, M. Tonussi et M. Salmon

ARTICLE 49

ETAT B

Mission « Défense »

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances.
--